

PERMANENCES :

Mardi 7 et 14 mai 2024 → de 14h00 à 16h30

Jeudi 16 mai 2024 → de 8h45 à 11h30



Service Etat-Civil

1. Compléter la fiche

ENFANT

Nom :
Prénom :
Ecole :

2. Réserver les dates en cochant les cases correspondantes

Juin 2024

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juillet 2024

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31		31		

3. Totaliser le nombre de repas et le total à payer

..... Repas réservés X € = € (montant à payer selon le Quotient Familial)

4. Déposer le formulaire et son paiement

Paiement par chèque

Déposer le formulaire et le chèque au régisseur lors des permanences ou dans une enveloppe avec le nom et prénom de l'enfant dans la boîte aux lettres de la Mairie (place F. Mitterrand)

du 1er au 15 uniquement

Libeller votre chèque à l'ordre de :
REGIE CANTINE ESCAUDAIN

Paiement en espèces-chèque

Déposer le formulaire et son paiement au régisseur (Service Jeunesse—Parc de la Mairie) lors des permanences suivantes :

Permanences :

Mardis de 14h00 à 16h30
 et jeudis de 8h45 à 11h30

Selon le calendrier ci-dessus

**Paiement en LIGNE
 du 5 au 25 de chaque mois**

Sur le site de la Ville dans l'onglet Enseignement, rubrique Restaurant Scolaire, cliquer sur le lien :

Espace famille



Renseignez votre mail et mot de passe